



Procès-verbal approuvé de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 19 septembre 2018 à 17 h, au centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4

Présents:	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire (par visioconférence)
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Sara Downs	Commissaire (par visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (par visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Cameron Lavalée	Commissaire (par visioconférence)
	Wyna Marois	Commissaire (par visioconférence)
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président (par visioconférence)
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (par visioconférence)
Absents:	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Christian Falle	Commissaire-parent
	Chantal Guay	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Jo Rosenhek	Commissaire
	Aline Visser	Commissaire
Également présents:	François Garon	Technicien en informatique
	Yves Lambert	Président du Syndicat de l'enseignement Central Québec
	Benoît Sévigny	Coordinateur du Service des ressources matérielles

18-09B.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 17 h 12.

Il est noté que le président et le directeur général sont présents au centre administratif et qu'il y a quorum.

18-09B.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par J. Kilganan, APPUYÉ par J. Robert et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

18-09B.03 Période de questions réservée au public

Il n'y a eu aucune question de la part du public.

18-09B.04 **Vente de l'immeuble situé au 1782 Neilson, Jonquière, Québec**

ATTENDU QUE l'immeuble appartenant à la Commission scolaire Central Québec, situé au 1782 Neilson à Jonquière, est vacant depuis maintenant deux ans;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec désire maintenir les niveaux primaire et secondaire d'éducation à l'école située sur la rue Joule;

ATTENDU QUE l'immeuble situé au 1782 Neilson est un édifice du patrimoine reconnu, que, conséquemment, il devra subir plusieurs transformations pour pouvoir être destiné à une autre vocation et qu'il a été confirmé que ses murs contenaient de l'amiante;

ATTENDU QUE le coût minimal annuel pour l'entretien de l'immeuble se chiffre à 88 000 \$;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec a effectué toutes les démarches nécessaires pour le transfert et la vente de l'immeuble;

ATTENDU QUE l'appel d'offres public pour la vente de l'immeuble, sous la direction de la Société Québécoise des infrastructures (SQI), n'a soulevé aucun intérêt pour l'acquisition de l'immeuble;

ATTENDU QUE la mise en vente par l'intermédiaire d'un courtier n'a généré qu'une seule offre;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par J. Robert et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires refuse la vente de l'immeuble situé au 1782, rue Neilson, à Jonquière QC G7S 3A2 (lot #6 008 331), pour faire suite à la promesse d'achat #PAG40085, au montant de 50 000 \$, de Monsieur Marc St-Gelais (2333, boulevard St-Paul, Chicoutimi, QC G7K 1E5).

18-09B.05 **Période de questions du public**

Aucune question n'a été posée.

18-09B.06 **Ajournement**

Il a été PROPOSÉ par D. Ford-Caron de lever la séance à 17 h 25.

Sandra Wright Griffin
Secrétaire générale

Stephen Burke
Président

Approuvé le 12 octobre 2018.